

EVÈNEMENT

Formation professionnelle

Le fonds d'accompagnement lancé

- 20 milliards de DH pour une offre pédagogique nationale
- Les régions y participeront à hauteur de 20%
- L'Oriental, site pilote, a déjà bouclé ses conventions

C'EST désormais chose faite. Le plan régional de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) vient d'être officiellement lancé dans l'Oriental, première région à démarrer le programme. Celui-ci sera généralisé au cours de cette année pour couvrir tout le territoire national, en exécution des nouvelles prérogatives dont jouissent les régions. 20 milliards de DH seront débloqués pour ce nou-



Le nouveau Complexe de formation dans les métiers des nouvelles technologies de l'information, de l'offshoring et de l'électronique de Oujda assure des formations pour les techniciens spécialisés

veau projet de développement avec une contribution de 20% des régions. L'ob-

jectif est de faire passer le nombre de stagiaires formés de 436.000 à 650.000 à l'horizon 2020. En amont, il consolidera l'offre pédagogique pour satisfaire les besoins en compétences des opérateurs économiques et sociaux et accompagner la dynamique économique et industrielle du Maroc.

Au niveau de l'Oriental, ce programme nécessitera 360 millions de DH et assurera 14.000 nouvelles places pédagogiques. Cette région est la première à finaliser ses programmes de partenariat avec les différents départements ministériels. Le Conseil régional de Oujda (CRO) vient de les consolider avec de nouveaux partenariats. Le premier, bouclé avec l'OFPPT, vise trois objectifs: renforcer la capacité d'accueil avec la construction de nouveaux centres de proximité intégrant les provinces qui n'en disposent pas, à savoir

Figuig-Bouarfâ, Driouch et Guercif. «La finalité est de permettre aux jeunes qui n'ont pas les moyens de poursuivre leurs formations dans les grandes villes de la région de bénéficier d'une formation de qualité tout en restant dans leurs localités natales», précise Khalid Sbiae, premier vice-président du CRO. De son côté, le CRO s'engage à créer un fonds dédié à l'accompagnement des jeunes lauréats de cette institution et qui sont porteurs de projets générateurs d'emplois. Il est également prévu de créer un établissement de réinsertion des détenus en partenariat avec l'administration pénitentiaire et la Fondation Mohammed VI pour inclure les sociétaires des centres d'incarcération dans les politiques d'insertion de détenus. Le montant de ces partenariats s'élève à 300 millions de DH avec une contribution de 63 millions de DH du CRO.

Le second partenariat a été signé avec l'université Mohammed Ier d'Oujda pour créer des annexes universitaires à Taourirt, Berkane, Driouch et Saïdia pour encourager la recherche scientifique. Cela permettra aussi d'assurer une présence effective de l'université dans tous les domaines de recherche et d'innovation dans les secteurs des énergies renouvelables, l'agriculture, l'eau, le développement durable, la géologie...

Le CRO réservera également des bourses aux jeunes issus de milieux défavorisés. En chiffres, c'est une convention qui nécessite 500 millions de DH pour son exécution. □

A. K.



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Formation professionnelle

Le détail du programme pilote

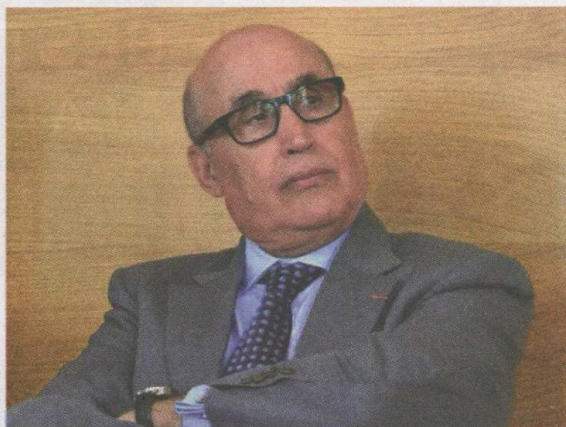
◆◆◆◆

- 3 établissements multisectoriels, 12 centres de formation et un des affaires

- 14.000 places pédagogiques supplémentaires, soit +50% à l'horizon 2020

- Un budget de 360 millions de DH

La déclinaison régionale du Plan de développement de l'OFPPPT à l'horizon 2020 nécessite une collaboration approfondie avec les conseils régionaux. Larbi Bencheikh, DG de l'OFPPPT, détaille la première convention de partenariat signée avec une région.



«A travers ce plan de vaste envergure, l'objectif est de rehausser les compétences et la disponibilité des ressources humaines qualifiées via un travail en commun avec les conseils régionaux», précise Larbi Bencheikh, directeur général de l'OFPPPT (Ph. AK)

- L'Economiste: Comment se décline votre plan pour l'Oriental?

- Larbi Bencheikh: Notre partenariat avec le conseil régional de l'Oriental

l'ensemble des préfectures et provinces dont 3 établissements sectoriels, TIC/offshoring et hôtellerie/tourisme à Oujda et un Institut spécialisé en industrie agroalimentaire à Madagh dans la province de Berkane. La convention de partenariat inclut également la mise en place de 5 établissements multisectoriels à Selouane, Driouch, Guercif, Beni Tadjit (Figuig) et Aïn Beni Mthar (Jerrada). Douze centres de formation de proximité sont prévus à Beni Drar, Laâyoune, Debdou, Beni Nsar, Zeghanghane, Ben Tayeb, Midar, Taddart, Saka, Mrija, Aklim et Talsint. Ceci permettra de disposer, à l'horizon 2020, d'une capacité d'accueil supplémentaire de 14.000 places pédagogiques, soit +50% de l'offre actuelle. Il est également programmé la création d'un centre des affaires pour encourager l'esprit d'entrepreneuriat. Le Conseil régional de l'Oriental appuiera aussi l'OFPPPT dans sa démarche visant la formation des jeunes issus des régions éloignées à travers une contribution financière en faveur des internats pour un montant de 1,2 million de DH par an. La convention prévoit aussi un internat à l'Institut de formation dans les métiers du transport routier de Taourirt. Ces projets nécessiteront un budget de 360 millions de DH dont 60 millions seront pris en charge par le conseil de la région et 300 millions par l'OFPPPT.

- Quel bilan dressez-vous du programme de développement 2015/2020, au terme de sa 1re année?

- Je voudrais rappeler les principaux axes de notre plan de développement 2015-2020, présenté au Souverain le 8 octobre dernier. L'OFPPPT s'est donné pour mission de mettre son action au service de:

- L'accompagnement volontariste des grands projets structurants et les pro-

grammes gouvernementaux de développement économique et social, particulièrement les différents écosystèmes déclinés du plan national d'accélération industrielle, la Vision 2020 pour le tourisme, le plan Maroc Vert, la stratégie intégrée pour la logistique, le contrat-programme du secteur du transport, le BTP...

grammes gouvernementaux de développement économique et social, particulièrement les différents écosystèmes déclinés du plan national d'accélération industrielle, la Vision 2020 pour le tourisme, le plan Maroc Vert, la stratégie intégrée pour la logistique, le contrat-programme du secteur du transport, le BTP...

- L'accompagnement de la mise en œuvre de la vision stratégique pour la réforme de l'école marocaine (2015-2030), pour donner aux jeunes Marocains les clés de la réussite sociale et professionnelle.

- Le renforcement des parcours professionnalisant (bac pro, parcours collégial, certificat des compétences professionnelles pour les licenciés en quête d'emploi,...) et l'instauration de passerelles entre la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'éducation nationale (création des bac+3 et +4 à l'OFPPPT).

- La formation professionnelle de proximité et l'amélioration de l'insertion professionnelle et le renforcement de l'employabilité des jeunes.

Grâce à ce plan, l'OFPPPT renforcera sa couverture en termes de présence territoriale et d'offres de formation, à travers la création de 120 établissements de formation pour atteindre une capacité d'accueil de 650.000 places pédagogiques à l'horizon 2020. Il est prévu de former 1,7 million de jeunes et de préparer à l'emploi 1,5 million de salariés à l'horizon 2020.

- Quelles sont les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire?

- Pour la rentrée prochaine, l'offre de formation sera portée à 501.000 places pédagogiques, soit une hausse de +15%. Le dispositif comptera 365 établissements grâce à la création de nouveaux établissements sectoriels et des instituts de formation de proximité. Je tiens à signaler que ce chiffre représente le double du réseau existant en 2002.

Ainsi, 2016 sera marquée par la création de 24 établissements dont 11 sectoriels pour répondre aux besoins des grands projets structurants. Elle verra également la poursuite de la mise en place à l'OFPPPT des parcours professionnalisants, en l'occurrence le bac pro, le parcours collégial dans le cadre de la réforme du système d'éducation et de formation visant l'intégration de la formation professionnelle et l'enseignement, la valorisation des parcours professionnels, ou encore la lutte contre la déscolarisation. □

Propos recueillis par
Ali KHARROUBI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com